



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N°1350 DU 12 AVRIL 2018

Le Chef de l'Etat a eu une rencontre avec le Corps préfectoral à Yamoussoukro

Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, a eu une rencontre avec le Corps préfectoral, ce jeudi 12 avril 2018, à la Fondation Félix HOUPHOUËT-BOIGNY pour la Recherche de la Paix de Yamoussoukro.

Le Porte-parole du Corps préfectoral, M. GOMBAGUI Gueu Georges, Préfet de la Région de la Bagoué, Préfet du Département de Boundiali, a salué les progrès accomplis par la Côte d'Ivoire sous le leadership du Président Alassane OUATTARA et relevé les préoccupations de leurs populations, notamment les questions liées à la réconciliation nationale, à l'incivisme, au foncier rural et urbain, à la sécurité et à la lutte contre le terrorisme, à l'orpaillage clandestin, et aux conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Le Chef de l'Etat a souligné le rôle fondamental des membres du Corps préfectoral dans l'édification d'une Nation moderne et prospère et pris l'engagement d'œuvrer à l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail ainsi que de celles de l'ensemble des Ivoiriens en œuvrant pour une croissance durable et inclusive.

Le Président de la République a ensuite mis en exergue tous les efforts déployés par le Gouvernement dans les domaines de la réhabilitation et de la construction d'infrastructures, de la sécurité, du renforcement des Institutions pour la démocratie et la paix, de la relance économique, ainsi que de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale.

Le Chef de l'Etat a condamné les cas d'incivisme constatés ces derniers temps et réaffirmé sa détermination à œuvrer pour des sanctions exemplaires contre tous ceux qui s'attaquent aux symboles de l'Etat.

Il a engagé les membres du Corps préfectoral à sensibiliser les populations sur la nécessité d'avoir un comportement citoyen et à faire régner l'ordre et la justice dans nos villes et régions.

Evoquant les doléances des membres Corps préfectoral, le Président de la République a pris l'engagement , d'œuvrer à l'alignement de leur statut au même niveau que celui des autres grands Corps de l'Administration.

Pour terminer, le Chef de l'Etat a exhorté le Corps préfectoral à continuer à porter la voix du "pays profond" et à agir pour la préservation de la paix et de la cohésion sociale dans notre pays.

Au terme de cette rencontre, le Chef de l'Etat a regagné Abidjan.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter : Léon FOSSOU,
Direction Communication / Service Presse et Information - Tél : (+ 225) 20 31 43 27
- 07 93 69 12

E-Mail: leon.fossou@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci